
Transitions professionnelles des jeunes en Espagne *

*Lorenzo CACHÓN ***

Introduction

L'évolution du marché du travail en Espagne au cours de la période 1977-1999 se divise en quatre grandes phases qui coïncident avec le cycle économique : une longue période de déclin de l'emploi (1976-1985), puis six années de reprise (1986-1991), suivies de trois nouvelles années de récession (1991-1994) et enfin une phase de reprise importante de l'emploi (1995-1999). C'est ainsi que la dernière décennie a connu une phase ascendante du cycle économique (jusqu'en 1991), une phase descendante assez prononcée (1992-1994), puis une période de croissance qui se poursuit encore en 1999. Mais au-delà de ce comportement cyclique, il faut signaler quelques changements profonds survenus au cours des dernières années sur le marché du travail espagnol. Avec retard mais à un rythme accéléré, ces changements vont dans le même sens que ceux que l'on observe dans l'ensemble des pays membres de l'UE (en particulier depuis le milieu des années quatre-vingt). Les transformations les plus évidentes qu'a connues la population active sont au nombre de quatre : 1) accroissement considérable de l'activité féminine, ce qui se traduit tant en volume que dans le taux d'activité des femmes et leur proportion dans la population active ; 2) modification des courbes des taux d'activité avec un recul de l'âge d'entrée sur le marché du travail et un avancement de celui de la retraite ; 3) augmentation du niveau de qualification de la population active ; 4) transformation de

* Traduit de l'espagnol.

** Professeur de sociologie à l'Université Complutense de Madrid.

l'Espagne, traditionnellement pays d'émigration, en un pays d'accueil depuis 1985 (immigration d'origine de plus en plus diversifiée, mais surtout en provenance du Maghreb et d'Amérique Latine).

Les grandes mutations de l'emploi durant les deux dernières décennies peuvent se résumer en trois grandes tendances, en partie liées : 1) importance croissante du secteur des services, conjointement à une baisse sensible et continue de l'agriculture, à un léger déclin du poids du secteur industriel et au maintien de celui de la construction ; 2) transformation et tertiarisation de l'activité ; 3) augmentation du nombre des emplois dits « atypiques », d'une part les emplois à durée déterminée (le recours à ce type de contrat en Espagne a surtout explosé durant la seconde moitié des années quatre-vingt de telle manière qu'en 1990 la proportion de contrats à durée déterminée (CDD) parmi les salariés avait atteint 30 % et que, depuis lors, ce taux s'est maintenu aux alentours de 33 %) ; et d'autre part, le travail à temps partiel qui concernait 8 % de l'ensemble des actifs en 1998 (le double du chiffre de 1988) et 17 % des femmes. A cette évolution de l'emploi en Espagne, il convient d'ajouter les différences qui existent entre les régions et qui reflètent des changements importants dans la géographie économique et professionnelle du pays.

Un processus notable de régularisation des conditions de travail a également eu lieu au cours des vingt dernières années, et même s'il existe encore des situations d'emploi irrégulières (comme le montrent par exemple de façon récurrente les enquêtes menées auprès des jeunes), actuellement les travailleurs affiliés et inscrits (et donc versant une cotisation) à la Sécurité sociale sont plus de 14 millions (alors que selon l'Enquête sur la Population Active (EPA) il y aurait un demi million d'actifs *de moins*).

Il faut également signaler que la Constitution espagnole (adoptée en 1978) est à la base d'un processus de restructuration profonde de l'Etat et que davantage de pouvoirs ont été conférés aux Communautés autonomes. Ceci a, par exemple, entraîné une transformation importante des politiques de l'emploi et des instruments d'intervention sur le marché du travail. Les Communautés peuvent désormais mettre en place des programmes de développement de l'emploi et de la formation, dans la mesure où ceux-ci ne vont pas à l'encontre de la législation nationale du travail.

La population active jeune (de 16 à 24 ans) a connu une baisse de ses effectifs de 230 000 personnes depuis 1985. Toutefois durant la dernière décennie, cette diminution a été supérieure à 650 000. L'année 1988 a vu le nombre de jeunes dans la population active atteindre son maximum, et depuis lors, la baisse a été très rapide, tout spécialement dans le groupe des 16-19 ans. Cette diminution est le résultat d'un double phénomène : en premier lieu la réduction du nombre des nouveaux venus sur le marché du travail (jusqu'en 1992 les nouveaux arrivants étaient chaque année plus nom-

breux, mais à partir de cette date leur nombre diminue sensiblement, conséquence de la baisse continue et très rapide du taux de natalité qui touche l'Espagne depuis la fin des années soixante-dix) et, en second lieu, la baisse des taux d'activité due à la prolongation de la scolarité. Si la première de ces deux tendances touche tout autant les jeunes hommes que les jeunes femmes, la seconde est plus nette dans le cas de ces dernières : en effet, la chute du taux d'activité des femmes de moins de 25 ans en raison des études va entraîner – et entraîne déjà – une augmentation notable du taux d'activité de celles de plus de 25 ans. Suite à cette évolution, le pourcentage de jeunes dans la population active est estimé à 16 % en 1998, contre 21 % en 1988.

Les dates prises en compte jouent un rôle important lorsque l'on suit l'évolution des chiffres du chômage et de l'emploi, à cause du comportement cyclique de ce dernier et de celui de l'économie. Si on compare la situation actuelle avec celle de 1985 (voir tableau 1), le nombre des jeunes actifs a augmenté de 14 % (soit près de 200 000 nouveaux venus) et le chômage a diminué de 32 % (432 000 jeunes ont trouvé un emploi). Toutefois, une étude portant sur la dernière décennie montre que le nombre des jeunes actifs ayant diminué (de plus de 350 000 personnes) le taux de chômage est passé de 34 à 36 % bien que le nombre de jeunes chômeurs ait baissé de près de 130 000. Si on étudie l'évolution de ce taux au cours de la décennie, on peut constater qu'il a augmenté de plus de 10 points jusqu'en 1994 (année durant laquelle le chômage des jeunes dépasse 45 %) et diminué de plus de 8 points durant les quatre dernières années. Tout au long de cette décennie le pourcentage de jeunes salariés dans l'ensemble de la population active a augmenté et, surtout, celui des emplois à durée déterminée parmi les jeunes est passé de 60 à 73 %.

On observe une baisse notable du nombre de jeunes chômeurs de longue durée (plus d'une année passée au chômage) : leur pourcentage dans la population active jeune est passé de 59 à 42 %, baisse qui concerne tout autant

Tableau 1. Variation de la situation des jeunes entre 1985 et 1997

	Ensemble		Hommes		Hommes	
	N	%	N	%	N	%
Var. pop. totale des 16-24 ans	+196 100	+3,5	+76 500	+2,6	+119 600	+4,4
Nombre de 16-24 ans en 1998	5 854 700		3 007 700		2 847 000	
Actifs	-230 100	-8,2	-181 100	-11,3	-49 000	-4,1
Actifs occupés	+201 400	+13,9	+140 500	+16,3	+60 900	+10,4
Chômeurs	-431 500	-32,0	-321 600	-43,4	-109 900	-18,0
Inactifs (étudiants et autres inactifs)	+426 300	+14,9	+257 600	+19,4	+168 600	+11,0

Source : Reconstitution à partir de l'enquête sur la population active (*Encuesta de Población Activa*).

les hommes que les femmes, mais le fossé entre le taux d'inactivité de ces dernières et celui des hommes reste tout de même élevé (47 % des jeunes femmes au chômage ont mis plus d'un an pour retrouver un emploi en 1998 contre 36 % des jeunes hommes).

Les changements les plus importants survenus sur le marché du travail des jeunes en Espagne au cours des dernières années peuvent se résumer en six points :

- réduction du nombre des jeunes de 16 à 24 ans et de leur poids dans la population active, en situation d'emploi ou de chômage ;

- amélioration de la situation de l'emploi des jeunes durant les quatre dernières années (depuis 1995) et diminution significative de leur taux de chômage (qui, cependant, se maintient à 35 %, le double du taux de chômage global) ;

- prolongation de la scolarité des jeunes (ce qui contribue de façon importante à l'augmentation des taux d'activité féminine à la fin du cursus scolaire) : cette élévation du niveau d'études tient à la fois de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des difficultés d'insertion plus grandes sur le marché du travail. Ce phénomène est observable dans l'enseignement secondaire et universitaire comme dans la « nouvelle formation professionnelle » ;

- changement profond des modes d'insertion professionnelle avec l'apparition de nouveaux modèles de parcours-type d'insertion : les changements institutionnels ont donné aux entreprises de nouveaux instruments permettant une gestion différenciée de la main-d'œuvre.

- précarisation plus importante de l'emploi des jeunes, bien qu'il existe des modes d'insertion professionnelle différents selon l'origine sociale, le niveau d'études, le sexe et les dispositifs prévus par les politiques d'emploi à un moment donné ;

- tous ces changements ont produit des modifications significatives dans les attitudes et les priorités des jeunes : si leurs préoccupations fondamentales dans les années quatre vingt étaient la sécurité de l'emploi et les revenus, ce sont aujourd'hui les relations humaines, l'intérêt qu'ils portent à leur travail et les revenus, alors que la sécurité de l'emploi revêt moins d'importance².

2. Les informations données dans cette étude proviennent - sauf indication contraire - de l'Enquête sur la Population Active (EPA) menée par l'Institut National Espagnol de la Statistique chaque trimestre depuis 1964. En 1976 y ont été introduites d'importantes modifications qui rendent difficiles les comparaisons avec la période antérieure. De fait, les analystes considèrent cette date (troisième trimestre 1976) comme marquant le début d'une « EPA plus moderne ». En 1987 quelques changements ont été faits, en partie à la demande de EUROSTAT. Le questionnaire a été modifié en 1992, de manière à donner des renseignements plus variés et plus nombreux. 1993 a vu le début de l'utilisation d'une nouvelle Classification Nationale des Activités Economiques (CNAE-93) suivie un an plus tard d'une nouvelle Classification Nationale des Activités Professionnelles (CNO-94). Durant les six

I. Le niveau d'étude des jeunes actifs

Entre 1987 et 1997, en pleine période de développement de la scolarisation en Espagne, une élévation considérable du niveau d'études de la population active a été réalisée : la proportion de la population possédant un bagage équivalent ou inférieur aux études primaires est passée de 56 % à 33 % et le pourcentage de ceux qui ont fait des études supérieures est passé de 5 % à 23 %. Cet énorme changement en seulement 10 ans a concerné surtout les jeunes dont le niveau d'études est considérablement supérieur à celui des adultes. De plus, on peut remarquer, au vu de la hausse du taux de scolarisation, à la fois des filles et des garçons³, que dans les années à venir le niveau d'études de la population continuera d'augmenter, en particulier chez les jeunes.

I. 1. Prolongation de la scolarité

Le dernier Rapport sur la Jeunesse en Espagne (voir Martín et Velarde, 1997) est le premier qui montre qu'actuellement, et c'est un phénomène récent, les étudiants sont plus nombreux que les jeunes actifs. Cela constitue – comme le signalent non sans raison les auteurs – « un des changements les plus importants et les plus rapides que la jeunesse ait vécus depuis que l'Espagne connaît un régime démocratique. Les chiffres illustrent cette transformation : en 1968, 61 % des 15-29 ans travaillaient, alors que 22 % étudiaient. En 1995, les étudiants représentaient 54 %, contre 42 % de travailleurs. » Depuis le milieu des années quatre-vingt, le taux de scolarisation des jeunes a connu une augmentation continue, aussi bien parmi les 16-19 ans (dans ce groupe d'âge les filles ont dépassé les 80 % et les garçons les 70 % en 1998) que parmi les 20-24 ans (parmi lesquels, 52 % des jeunes femmes et 41 % des jeunes hommes sont scolarisés ; ces pourcentages représentent dans les deux cas le double des taux de scolarisation de 1987). Cette prolongation de la scolarité concerne aussi de manière significative les plus de 24 ans (tableau 2) : si la proportion de scolarisés dans le groupe des 20-24 ans double entre 1985 et 1995, elle est multipliée par quatre dans le groupe des 25-29 ans au cours de la même période. Et si, en 1985, ce dernier représente l'unique groupe d'âge dans lequel le taux de scolarisation des femmes est inférieur à celui des hommes, en 1995 la situation s'est inversée.

exercices compris entre le second trimestre 1995 et le quatrième trimestre 1996 une rénovation du mode de sélection des groupes interrogés a été menée. Enfin en 1999 ont été introduits de nouveaux changements dans la ligne des directives d'EUROSTAT. Tous ces changements rendent les comparaisons plus difficiles (surtout entre secteurs et entre professions) tout au long des périodes étudiées pour les séries de données qui ne sont pas des agrégats, puisque pour les agrégats il existe un système de correspondance. L'EPA est actuellement une statistique conforme à la méthodologie d'EUROSTAT.

3. C'est un phénomène sur lequel s'accordent tous les analystes. On pourra se référer, entre autres, à Espina (1990), Navarro (1992) et Cachón (1993).

Tableau 2. Taux de scolarisation par groupe d'âge et par sexe en 1985 et 1995

	1985			1995		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
16-19	51,3	49,3	53,4	71,2	66,2	76,3
20-24	20,9	19,0	23,0	40,5	36,0	45,4
25-29	3,5	4,0	3,1	14,6	13,4	16,0

Source : Reconstitution à partir de l'enquête sur la population active.

Trois éléments principaux ressortent de ces données : 1) une augmentation continue de la durée de la scolarité jusqu'à des niveaux très élevés d'instruction ; 2) une scolarisation plus importante des femmes dans tous les groupes d'âge ; 3) un progrès de la scolarisation proportionnellement plus marqué dans les groupes de jeunes plus âgés. Les conséquences de cette évolution sur la vie des jeunes sont visibles dans le tableau 1 : augmentation importante de la population jeune inactive (qui dans son immense majorité est étudiante) et décline notable du chômage (comme conséquence de cette rétention des jeunes dans le système scolaire). Mais cette augmentation de la durée des études ne se retrouve pas dans tous les groupes sociaux. Torres Mora (1993) a mis en évidence le fait que les jeunes citadins de 16 à 29 ans se consacrent aux études en plus grande proportion que les jeunes ruraux, et que la situation professionnelle du père est un facteur de différences dans la façon dont les jeunes s'engagent dans les études : les jeunes issus de milieux favorisés sont en grande majorité étudiants (60 %) tandis que parmi les moins favorisés 37 % poursuivent des études, 27 % travaillent et 26 % ne font ni l'un ni l'autre (soit ils sont au chômage soit ils se consacrent aux tâches ménagères) (voir tableau 3). Les inégalités dans le taux de scolarisation sont plus fortes selon le niveau d'études du père : 2 jeunes sur 3 dont le père n'a pas atteint la fin des études primaires ne sont pas scolarisés, alors que la même proportion chez ceux dont le père a suivi au moins le second cycle de l'enseignement secondaire est seulement de 1 sur 4.

Tableau 3. Situation des jeunes (16-29 ans) en fonction de l'origine sociale du père, en 1992

	Total	Catégories dites élevées	Catégories moyennes	Catégories moyennes-inférieures	Catégories défavorisées
Etudiants	41,5	59,6	45,7	32,5	37,3
Etudiants-travailleurs	12,5	15,5	13,3	13,3	10,0
Travailleurs	28,1	18,3	25,9	37,9	27,0
Ni étudiants ni travailleurs	17,9	6,7	14,6	16,3	25,7
Total (N)	(4 728)	(591)	(1 419)	(1 066)	(1 652)

Source : INJUVE, *Encuesta de juventud 1992* (tomado de Torres Mora, 1993).

ncipaux ressortent de ces données : 1) une augmentation continue de la durée de la scolarité jusqu'à des niveaux très élevés d'instruction ; 2) une scolarisation plus importante des femmes dans tous les groupes d'âge ; 3) un progrès de la scolarisation proportionnellement plus marqué dans les groupes de jeunes plus âgés. Les conséquences de cette évolution sur la vie des jeunes sont visibles dans le tableau 1 : augmentation importante de la population jeune inactive (qui dans son immense majorité est étudiante) et décrite notable du chômage (comme conséquence de cette rétention des jeunes dans le système scolaire). Mais cette augmentation de la durée des études ne se retrouve pas dans tous les groupes sociaux. Torres Mora (1993) a mis en évidence le fait que les jeunes citadins de 16 à 29 ans se consacrent aux études en plus grande proportion que les jeunes ruraux, et que la situation professionnelle du père est un facteur de différences dans la façon dont les jeunes s'engagent dans les études : les jeunes issus de milieux favorisés sont en grande majorité étudiants (60 %) tandis que parmi les moins favorisés 37 % poursuivent des études, 27 % travaillent et 26 % ne font ni l'un ni

Tableau 4 Niveau d'études de la population active (1976, 1987 et 1997)

		Sans études	Primaires	Secondaires	Supérieures
Total	1976	17,2	62,6	17,6	2,6
	1987	11,6	44,7	39,0	4,7
	1997	6,5	26,8	43,9	22,8
Jeunes (16-29)	1976	4,9	64,0	29,2	1,9
	1987	2,6	26,5	67,0	3,9
	1997	1,2	11,3	62,4	25,1
Adultes (30 ans et plus)	1976	23,3	61,9	11,8	3,0
	1987	16,7	55,0	23,1	5,2
	1997	8,8	33,7	35,7	21,8
Hommes	1976	17,0	64,0	16,1	2,9
	1987	11,9	48,7	34,7	4,7
	1997	6,7	30,1	43,3	19,9
Femmes	1976	17,6	59,2	21,4	1,8
	1987	11,1	36,4	47,6	4,8
	1997	6,1	21,7	44,8	27,3

Source : Reconstitution à partir de l'enquête sur la population active.

l'autre (soit ils sont au chômage soit ils se consacrent aux tâches ménagères) (voir tableau 3). Les inégalités dans le taux de scolarisation sont plus fortes selon le niveau d'études du père : 2 jeunes sur 3 dont le père n'a pas atteint la fin des études primaires ne sont pas scolarisés, alors que la même proportion chez ceux dont le père a suivi au moins le second cycle de l'enseignement secondaire est seulement de 1 sur 4.

I. 2. Niveau d'instruction des jeunes et des adultes

En conséquence de l'allongement de la scolarité, le niveau d'instruction de la population active espagnole a sensiblement augmenté durant les vingt dernières années : si en 1976 80 % des actifs n'avaient fait aucune étude ou seulement des études primaires, en 1997, 67 % d'entre eux sont issus de l'enseignement secondaire ou supérieur. Ces changements sont d'importance chez les jeunes (de moins de 30 ans) et les femmes : 88 % des premiers et 72 % de ces dernières ont fait des études secondaires ou supérieures (voir tableau 4). La plus grande facilité d'accès des jeunes aux études secondaires est à l'origine des différences constatées entre ceux-ci et les adultes. Alors que chez les jeunes seulement 1 % n'ont pas fait d'études et 11 % se sont limités aux études primaires, ces pourcentages s'élèvent respectivement à 9 % et 34 % chez les adultes (en 1997). Au contraire, 62 % des jeunes sont issus du secondaire, contre 36 % des adultes. Les différences ne sont pas aussi notables en ce qui concerne les études supérieures, où les jeunes ne dépassent les adultes que de 3 points.

La ventilation du nombre des actifs par groupe d'âge en 1998 (voir ta-

Tableau 5. Niveau d'études de la population active en 1998

	Sans études	Etudes primaires	Secondaires	Etudes supérieures courtes	Etudes supérieures de + de 3 ans
Hommes	5,8	28,7	44,6	12,9	7,9
16-19	1,9	17,7	78,5	1,8	0,0
20-24	1,2	12,6	69,3	14,8	6,4
25-34	1,7	13,1	56,9	8,41	9,9
35-44	3,5	28,2	46,1	12,6	9,6
45-54	9,1	46,0	26,6	10,5	7,8
55-64	18,5	49,5	16,0	8,1	7,8
Femmes	5,4	20,9	45,1	18,3	10,2
16-19	1,7	12,3	83,0	3,0	0,0
20-24	0,8	7,0	64,2	23,0	5,1
25-34	1,3	8,6	49,2	24,2	16,8
35-44	3,8	24,3	43,8	17,1	11,0
45-54	10,4	39,3	29,9	13,5	6,9
55-64	26,4	47,2	13,9	9,2	3,2

Source : Reconstitution à partir de l'enquête sur la population active.

bleau 5) confirme ces différences entre jeunes et adultes en ce qui concerne l'accès aux études secondaires (selon une perspective pseudo-longitudinale). On observe que la proportion de jeunes hommes n'ayant pas atteint le second cycle du secondaire est légèrement inférieure à 15 % parmi les 20-34 ans (les plus âgés dans ce groupe ayant eu 16 ans en 1980) : cette proportion est respectivement doublée, triplée et quintuplée chez les 25-44 ans, les

45-54 ans et les 55-64 ans. Parmi les femmes, la situation est similaire mais l'écart est plus prononcé : moins de 10 % des 20-34 ans n'ont pas atteint le second cycle, mais cette proportion est respectivement trois, cinq et sept fois plus élevée dans les groupes d'âges précités. L'analyse du niveau d'instruction des 25-29 ans en 1977, 1987 et 1997 à partir des données chiffrées de la population active de 1997 donne les mêmes résultats. La proportion d'actifs ayant un niveau d'instruction inférieur au secondaire a été divisée par trois entre 1977 et 1997, et par deux entre 1987 et 1997 autant chez les femmes que chez les hommes. C'est dans ce groupe d'âge que l'augmentation progressive du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur est la plus notable et tend à confirmer la forte progression du niveau d'instruction des femmes (laquelle résulte de l'augmentation du taux de scolarisation et du critère de sélection que représente le niveau d'instruction lors de l'insertion des femmes sur le marché du travail). Ces données mettent en relief le développement progressif (et toujours en cours) du système scolaire et ses conséquences de plus en plus importantes pour les femmes (même si seule la situation des femmes actives a été examinée ici).

Comme pour la scolarisation, les résultats scolaires sont très différents selon l'origine sociale ou le niveau d'études des parents : si on tente d'établir une distinction entre les différents types d'études (en utilisant par exemple les deux types de cursus dont parlent Baudelot et Establet : la scolarité « primaire-professionnelle » et la scolarité « secondaire-supérieure ») et si on étudie l'influence de l'origine sociale, on peut noter qu'en 1992 seulement 28 % des jeunes issus d'un milieu favorisé et qui ont achevé leurs études, ont suivi la voie « primaire-professionnelle », contre 86 % des jeunes d'origine sociale plus modeste (Torres Mora, 1993). García Espejo (1998) montre une inégalité similaire dans un échantillon de jeunes des Asturies : 63 % des jeunes qui finissent leurs études universitaires ont un père d'un niveau scolaire comparable, et seuls 3 % d'entre eux ont un père qui n'a pas dépassé les études primaires (le fossé se creuse encore plus si on considère le niveau d'études de la mère) ⁴.

1. 3. Le profil des études supérieures des jeunes

Cependant, tout au long des vingt dernières années, un bouleversement important s'est également produit dans le type d'études suivies par la population. Si l'on étudie l'évolution du groupe des 25-29 ans (dans lequel on peut considérer que la plus grande partie des études est terminée) sur les 20 dernières années, on remarque des changements significatifs. Parmi les étudiants d'un niveau supérieur au secondaire, la proportion de ceux qui ont obtenu un diplôme de technicien supérieur est passée chez les hommes de

4. Dans le même ordre d'idée on pourra se référer, entre autres, à Casal *et al.*, 1991.

25 à 29 ans de 25 % en 1977 à 45 % en 1997, et en ce qui concerne les femmes ce pourcentage a augmenté de 12 % à 29 %. Cette hausse considérable des études de technicien supérieur est un premier élément important. Mais si on considère la répartition des étudiants à l'université par cycle et par matière étudiée, on observe un développement des études de second cycle (plus important pour les femmes que pour les hommes, parmi lesquels le premier cycle a pris une prépondérance certaine au cours de la dernière décennie). Les différences entre les matières étudiées sont très importantes : alors que près de 60 % des femmes se concentrent sur les sciences sociales et juridiques, que ce soit au cours du premier ou du second cycle, les hommes sont plutôt attirés vers l'ingénierie et la technologie (surtout en premier cycle) et les sciences expérimentales (en second cycle).

I. 4. Manque de qualification des jeunes ou surqualification ?

Il fut un temps à les auteurs mettaient en avant l'insuffisance des connaissances acquises dans le système scolaire pour expliquer la (mauvaise) situation des jeunes sur le marché du travail. Bien qu'effectivement certains

Tableau 6. Population active occupée interrogée sur le degré d'adéquation de la formation à l'emploi en 1994

	Distribution des réponses			
	« Très bonne correspondance »	« Assez bonne correspondance »	« Correspondance moyenne »	« Pas du tout de relation »
Total	21,4	15,9	9,6	52,5
Hommes	19,8	16,4	9,7	53,5
Femmes	24,7	14,8	9,4	50,3
Niveau d'études primaires	6,9	11,2	8,9	72,6
Premier niveau de secondaire	11,2	14,6	10,1	63,4
Deuxième niveau de secondaire	17,4	23,8	14,8	43,2
Formation professionnelle de second cycle	41,3	24,9	5,4	26,8
Etudes universitaires courtes	55,7	17,4	9,8	16,2
Etudes universitaires longues	65,2	17,2	6,5	10,6

groupes sociaux souffrent de carences d'instruction, cet argument ne semble plus guère défendable (ni défendu). Aujourd'hui la question est plutôt de savoir quelles conséquences peut avoir la surqualification.

Il n'existe pas beaucoup d'informations qui permettent d'analyser l'adéquation (ou l'inadéquation) des études et du poste occupé. Mais on peut s'appuyer sur au moins trois types d'analyses : le premier porte sur l'opi-

Tableau 7. Les actifs (plus de 15 heures hebdomadaires) se déclarant sur-qualifiés, selon la catégorie professionnelle, en 1994

En pourcentage de leur catégorie	Ensemble	Hommes	Femmes
Total	47,9	47,7	48,2
Cadres supérieurs	45,2	49,7	33,6
Techniciens	62,9	65,5	60,1
Agents de maîtrise	60,5	62,5	56,9
Employés administratifs	61,8	61,7	61,9
Employés des services	47,4	50,4	44,3
Ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	25,6	29,2	13,6
Ouvriers qualifiés de l'industrie	37,6	38,2	32,2
Opérateurs de l'industrie	42,8	43,4	35,6
Ouvriers et employés non qualifiés	45,5	45,9	44,9
Armée	69,2	68,2	100,0

Source : INE, Panel des ménages, Union Européenne.

nion exprimée par les actifs (auto-évaluation) qui constituait en 1994 le panel de foyers de l'UE ⁵, le second compare le type d'instruction requise pour un emploi et le niveau d'instruction des travailleurs (Enquête sur les Conditions de Vie et de Travail – ECVT – de 1985 ; Enquête sur la Structure et l'Histoire des classes sociales et la Conscience de classe – ECBC en espagnol – de 1990-91) ; et le troisième porte sur les parcours d'insertion qu'ont analysés certains chercheurs.

Deux tiers des sondés dans le panel de ménages de l'UE en 1994 déclarent qu'il n'y a pas de relation entre la formation qu'ils ont reçue et l'emploi qu'ils occupent. Cette proportion est légèrement plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Mais le niveau d'études est un facteur de différence : on peut affirmer qu'à niveau plus élevé le rapport entre l'instruction reçue et l'emploi occupé est plus étroit. Si dans les deux catégories d'actifs ayant fait le moins d'études, moins de 10 % parlent « de formations qui correspondent très bien à l'accomplissement de leurs tâches professionnelles actuelles », cette proportion va jusqu'à 65 % parmi ceux qui ont fait des études universitaires longues, et inversement, si près de 70 % des deux groupes les moins diplômés déclarent qu'il n'y a « pas du tout de relation », cette réponse n'est donnée que par 11 % des diplômés d'études supérieures (voir tableau 6).

Malgré ces appréciations très positives sur le lien entre la formation reçue et l'emploi occupé, presque 50 % des sondés font remarquer qu'ils sont

5. L'enquête menée auprès des actifs sondés portait sur la relation entre la formation ou les études suivies et les connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches professionnelles actuelles, ainsi que sur l'évaluation subjective de cette relation. Les réponses possibles étaient les suivantes: « Elles correspondent très bien », « Assez bien », « Moyennement », « Pas du tout » (voir tableau 6). De même, on leur a demandé quelles seraient les tâches qu'ils seraient capables d'accomplir en fonction de leurs connaissances, et par rapport à l'emploi qu'ils occupent actuellement (voir tableau 7).

surqualifiés. Cette surqualification déclarée est supérieure dans les groupes dont le niveau d'études est plus élevé (techniciens, cadres supérieurs et employés administratifs). Ces tendances se retrouvent de façon très similaire chez les femmes et chez les hommes (voir tableau 7). Il existe d'autres études, surtout régionales, sur l'auto-évaluation de l'adéquation entre la formation et l'emploi. Elles ont été réalisées dans des endroits très différents comme la Communauté autonome de Valence et les Asturies. García Montalvo et Peiró (1999) montrent que dans la Communauté de Valence, 59 % des jeunes sondés déclarent que leur niveau d'instruction est supérieur à ce qui est requis pour réaliser les tâches inhérentes à leur premier emploi et qu'ils sont deux fois plus nombreux à être surqualifiés que la moyenne des actifs. Comme l'indiquent les auteurs, ceci pose le problème de savoir si ledit niveau de surqualification traduit une évolution structurelle, ou bien si c'est le résultat précocement observé d'un processus qui s'achèvera quand les jeunes (devenus plus âgés) occuperont des postes plus conformes à leur formation (voir García Montalvos *et al*, 1997). A partir de l'enquête sur les jeunes des Asturies, García Espejo (1998) écrit que « l'analyse de l'adéquation entre les qualifications du travailleur et l'instruction requise par le poste montre que la surqualification affecte un grand nombre de jeunes ». En ce qui concerne le premier emploi, l'auteur l'évalue à 55 %. Cette surqualification élevée entraîne un effet de translation des diplômés de haut niveau vers le marché du travail des moins diplômés, ce que les auteurs expriment ainsi : « Les diplômés de l'université se substituent à ceux de l'enseignement secondaire, et ceux-ci connaissent à leur tour un abaissement de leur niveau d'emploi vers des fonctions qui demandent des qualifications moindres. Le résultat final est une détérioration progressive des possibilités de travail accessibles aux jeunes encore moins qualifiés, alors que les difficultés de ces derniers augmentent en raison précisément de leur niveau d'études » (García Espejo, 1998). Mais le même auteur note que ces dysfonctionnements aux conséquences si importantes en ce qui concerne le premier emploi finissent par favoriser la mobilité, non pas la mobilité verticale au sein de l'entreprise (comme on tend à le croire depuis la théorie du capital humain), mais la mobilité horizontale, car le jeune, même s'il a acquis une expérience significative dans le poste qu'il occupe, tend à rechercher un autre emploi qui correspondra mieux à ses études antérieures⁶. A partir de l'ECVT de 1985, Alba-Ramirez (1993) analyse ce manque d'adéquation (*mismatch*) entre la formation reçue et l'emploi occupé. Après avoir mis en évidence quelques différences entre les surqualifiés et les autres (les surqualifiés ont moins d'expérience, une formation professionnelle moins poussée

6. Une étude sociologique réalisée parmi les jeunes des Baléares montre que 28 % de ceux qui ont terminé leurs études universitaires occupent des postes de niveau inférieur à leur formation (Quevedo, Salvá *et al*, 1997).

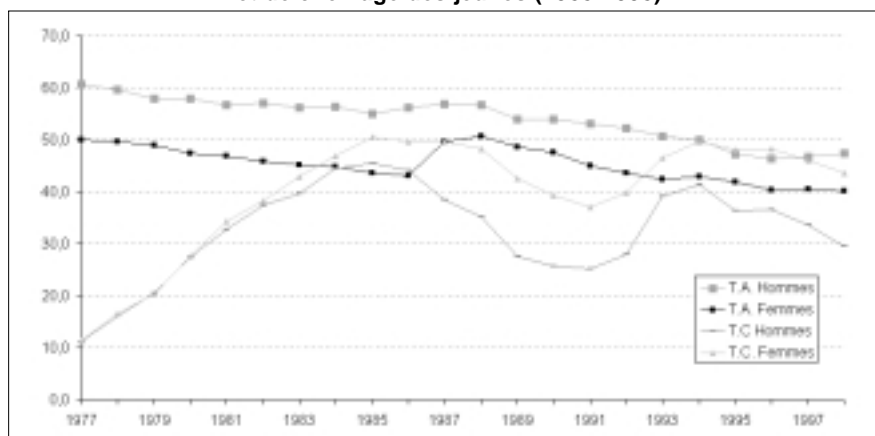
et changent plus souvent de poste que les autres), Alba-Ramirez montre qu'en 1985 la situation change de façon significative en fonction de l'âge : la surqualification est importante parmi les jeunes (autour de 30 %), alors que la sous-qualification ne concerne qu'environ 15 % de ce groupe ; à partir de 30 ans la proportion de surqualifiés tombe en dessous de 10 %, alors que celle des sous-qualifiés monte jusqu'à près de 30 %. Cela a permis à l'auteur d'écrire que « la surqualification est plutôt un problème à court terme dans la vie professionnelle des actifs espagnols », et que « la présence actuelle de nombreux jeunes surqualifiés en Espagne indique que l'éducation académique ne leur suffit pas pour remplir les fonctions qui, selon eux, correspondent à leur formation ». Selon les estimations de Alba-Ramirez, le pourcentage total de surqualifiés est de 17 %. Il faut rappeler que les conclusions de Alba-Ramirez ont été tirées en 1985 (après une décennie durant laquelle l'emploi en Espagne avait chuté de 20 %, phénomène unique dans les pays de l'OCDE et qui touchait tout particulièrement les jeunes) et que, depuis, de profonds changements se sont produits quant au niveau d'instruction de la population active et quant à sa répartition entre les différentes catégories socioprofessionnelles. Dans l'étude qu'ils ont menée à partir de la ECBC de 1990-91, García et Malo (1995) donnent une proportion globale de surqualifiés de 30 %. Ils signalent aussi que d'une part, les hommes sont plus souvent sous-qualifiés et moins souvent surqualifiés que les femmes. D'autre part, les plus jeunes sont plus surqualifiés. De plus, les surqualifiés occupent moins longtemps le même emploi dans l'entreprise, et enfin les actifs d'un haut niveau d'instruction se déclarent plus volontiers surqualifiés. A la différence de Alba-Ramirez, ces auteurs perçoivent la surqualification comme un phénomène assez stable tout au long de la vie. Une analyse en termes de parcours d'insertion a été effectuée par l'ICE de la UAB (voir la synthèse de ces travaux dans Masjoan, Troiano, Vivas, 1999). L'étude de l'insertion professionnelle de plusieurs titulaires de licences dans différentes disciplines enseignées par les universités catalanes entre 1986 et 1989 leur ont permis de dégager l'évolution des catégories professionnelles de ces diplômés de haut niveau pendant les trois premières années de leur vie active. Les résultats sont les suivants :

- cadres : 21 % ont commencé comme cadres et le sont restés ;
- mobilité verticale vers le poste de cadre : 19 % des diplômés ont débuté comme techniciens et sont devenus cadres ;
- techniciens : 37 % ont commencé comme techniciens et le sont restés ;
- mobilité verticale vers le poste de technicien : 7 % ont commencé comme employés et ont réussi à devenir techniciens.
- employés : 7 % des diplômés ont commencé en situation de surqualification et le sont restés ;
- chômage : 9 % n'ont pas réussi à s'insérer professionnellement.

Si on considère les catégories cadres et techniciens comme étant en parfaite adéquation avec un diplôme universitaire, il faut signaler que plus de 80 % des universitaires catalans diplômés entre 1986 et 1989 ont un emploi qui correspond à leur niveau d'études (mais pas nécessairement à leur domaine d'études) et que parmi eux, deux tiers occupent leur poste (de cadre ou de technicien) depuis le début de leur vie professionnelle, et un tiers a réussi à atteindre ce niveau durant les trois premières années de leur vie active. En matière de surqualification, il existe des différences très significatives entre les diplômés (universitaires ou non ; voir Carabaña, 1996 et García Espejo, 1998).

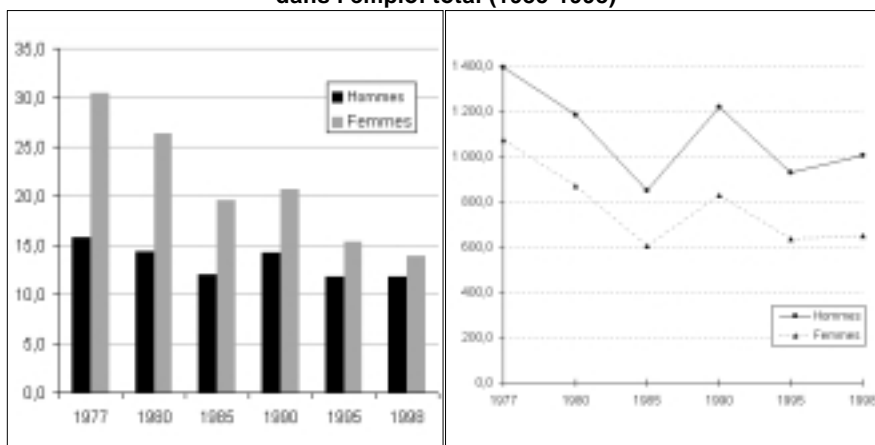
En résumé, durant les dernières années, la situation du marché de l'emploi – caractérisé par des demandeurs d'emploi dotés d'un niveau d'études élevé et croissant – a modifié le rôle de l'instruction dans les critères de recrutement des entreprises. Aujourd'hui les entreprises privilégient un processus de sélection favorisant la prolongation des études : elles exigent des diplômés plus élevés qu'avant pour les mêmes types d'emplois sans pour autant redouter le décalage entre la formation des salariés et les exigences (techniques) du poste à pourvoir. Une sorte de « surenchère de compétence » apparaît parmi les demandeurs d'emploi (García Espejo, Gutiérrez, Ibáñez, 1999). Les diplômés requis du travailleur agissent plutôt comme un « indice » global de compétence générale et de bon comportement du demandeur d'emploi : d'où la surqualification élevée qui apparaît, surtout en ce qui concerne les premiers emplois, et l'importance octroyée – autant par l'entreprise que par le travailleur – à l'acquisition d'expérience professionnelle (même s'il s'agit de stages non professionnels dans l'entreprise ou de petits jobs). Une partie des surqualifiés, au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience professionnelle (et parfois poursuivent d'autres études pour compléter la formation antérieure), parviennent à des emplois plus en adéquation avec leur formation, souvent chez des employeurs différents. La surqualification est un phénomène inégal : en général, en se référant aux études citées plus haut, on peut dire, d'une part, que les jeunes sont plus touchés que les adultes par ce phénomène ; et que d'autre part, sa fréquence augmente avec le niveau d'études ; par ailleurs, il touche plus les femmes que les hommes, et enfin les titulaires d'un diplôme spécialisé (universitaire ou de formation professionnelle) en sont plus souvent victimes, tout comme les jeunes issus de familles aux ressources limitées. On peut aussi signaler que tout au long de la vie active – dans un laps de temps qui s'est allongé au cours des dernières années – il se produit un réajustement partiel entre la formation et l'emploi.

Graphique 1. Evolution des taux d'activité et de chômage des jeunes (1985-1998)



Source : reconstitution à partir de l'Enquête sur la population active.

Graphique 2. Evolution de l'emploi des jeunes et de son poids dans l'emploi total (1985-1998)



Source : reconstitution à partir de l'Enquête sur la population active.

II. L'emploi des jeunes : caractérisation par secteur et par profession

II. 1. Evolution de l'activité, de l'emploi et du chômage parmi les jeunes

Tout au long des vingt dernières années, le taux d'activité des jeunes a connu une baisse continue : celui des hommes de moins de 25 ans est passé de 61 % en 1977 à 47 % en 1998 (14 points de moins) et celui des femmes de 50 % à 40 % sur la même période (10 points de moins), avec un écart entre les deux sexes qui a diminué de 4 points. Cette baisse découle de

l'augmentation de la durée de la scolarité, et est indépendante des cycles économiques (bien qu'il faille signaler qu'à la fin des années quatre-vingt, lors d'une phase de reprise de l'emploi, une légère remontée de ces taux a été observée) (voir graphique 1).

L'évolution du chômage et de l'emploi des jeunes, au contraire, suit nettement le cycle économique (voir les graphiques 1 et 2). Mais il convient de remarquer la diminution du nombre des jeunes salariés dans l'ensemble de la population active : si en 1977 16 % de la population active masculine avait moins de 25 ans, en 1998 cette classe d'âge ne représente plus que 12 %. Cette diminution est encore plus nette dans le cas des jeunes femmes : de 31 % en 1977 elles ne sont plus que 14 % en 1998. La situation des jeunes sur le marché du travail en Espagne doit être examinée en gardant ces évolutions à l'esprit (Toharia, 1998).

II. 2. La place des jeunes dans les différents secteurs d'activité

En 1997 les jeunes de 16 à 24 ans représentent en Espagne 12,6 % de la population active. Ces jeunes salariés se concentrent sur peu de secteurs d'activité, comme on peut le voir dans le tableau 8. En examinant la proportion de ces jeunes et leur taux de concentration relatif⁷ par rapport aux autres secteurs on peut affirmer que les jeunes hommes (aussi bien ceux de 16 à 19 ans que ceux de 20 à 24 ans) sont surtout présents dans quatre secteurs d'activité : industrie manufacturière, construction, commerce et hôtellerie. A ceci il faut ajouter une présence particulièrement importante des jeunes de 16 à 19 ans dans le secteur agricole. Parmi les quatre secteurs où les jeunes femmes sont les plus présentes, trois sont communs avec les hommes : industrie manufacturière, commerce et hôtellerie, le quatrième étant les services publics. Les jeunes femmes de 16 à 19 ans sont aussi particulièrement présentes dans l'agriculture et les services domestiques. Il faut de plus remarquer la faible présence des jeunes dans la fonction publique (administration publique, éducation et santé) ainsi que dans les institutions financières, les transports et les moyens de communication. Parmi les causes de cette faible présence dans la fonction publique, on peut noter le niveau d'instruction requis pour la plupart de ces emplois (études supérieures) et le système d'accès (en grande majorité par concours) qui ralentit leur recrutement. Il y a aussi le fait que la fonction publique s'est rapidement développée dans les années précédant l'arrivée des jeunes actuellement présents sur le marché du travail, et que les postes alors disponibles ont été occupés par leurs aînés. La présence moins importante des jeunes dans certaines bran-

7. Les taux de concentration relative (TCR), est défini comme suit :

$TCR = N_{ij}/N_j : N_i/N$, où
 N est le niveau d'emploi
 i est l'indice de groupe d'âge
 j est l'indice sectoriel

Tableau 8. Concentration sectorielle de l'emploi des jeunes par groupe d'âge et par sexe, en 1997

	Hommes				Femmes			
	Part du groupe d'âge		TCR		Part du groupe d'âge		TCR	
	16-19	20-24	16-19	20-24	16-19	20-24	16-19	20-24
Total	2,3	9,3	1,0	1,0	2,4	11,9	1,0	1,0
Agriculture	13,4	6,6	1,5	0,7	7,0	3,6	1,2	0,6
Pêche	0,9	0,3	1,6	0,5	0,0	0,1	0,0	0,5
Ind. Extractives	0,1	0,3	0,1	0,4	0,0	0,1	0,0	1,1
Ind. Manufacturière	26,2	26,7	1,2	1,2	22,3	15,6	1,8	1,3
Electricité, gaz, eau	0,0	0,4	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0	0,6
Construction	23,1	17,7	1,6	1,2	1,7	1,5	1,7	1,4
Commerce	15,7	19,3	1,1	1,3	25,4	29,2	1,3	1,5
Hôtellerie	12,3	9,3	2,2	1,7	13,2	9,8	1,7	1,3
Transports et communications	1,2	4,4	0,2	0,6	1,1	3,3	0,4	1,3
Intermédiaires financiers	0,1	0,9	0,0	0,3	0,7	2,1	0,3	0,9
Immob. et serv. aux entreprises	1,9	5,1	0,4	1,0	4,1	9,4	0,5	1,1
Administration publique	0,9	3,3	0,1	0,5	1,0	1,6	0,2	0,2
Education	2,0	1,3	0,6	0,4	2,2	4,3	0,2	0,4
Santé	0,2	0,8	0,1	0,3	3,4	6,0	0,3	0,5
Services sociaux	2,0	3,7	0,7	1,2	8,1	6,5	1,7	1,4
Services aux particuliers	0,1	0,1	0,1	0,2	8,9	6,8	1,3	1,0

Source : Calculs propres à partir de l'enquête sur la population active.

ches est également liée au processus de restructuration de plusieurs (grandes) entreprises qui s'est traduit par des suppressions radicales de postes. Cela a freiné leur entrée dans ces entreprises⁸. Si on analyse les caractéristiques des secteurs d'activité où se regroupent les jeunes et où il y a un taux de concentration relativement plus élevé des jeunes, on peut observer que ce sont, en général, les activités qui présentent les pires conditions de travail (du point de vue du salaire, du niveau de qualification, de la durée du contrat, du taux d'accidents, etc.) et qu'en conséquence, ces activités sont les « moins attractives ». Aussi regroupent-elles les franges les plus fragiles parmi les actifs disponibles sur le marché du travail : les jeunes, les femmes, les immigrés⁹.

8. C'est par exemple le cas (extrême, sans doute) de Telefónica (les télécoms espagnoles), une des plus grandes entreprises d'Espagne. La répartition de son personnel par groupe d'âge montre qu'il y a 9 salariés de moins de 25 ans sur un effectif total de 63.000 personnes. Si on considérait la même répartition du personnel par groupe d'âge dans l'industrie automobile en Espagne, on obtiendrait à coup sûr une structure en « double bosse » ou bimodale (en termes statistiques) : bien que la moyenne d'âge du personnel se situe autour de 30-35 ans, on verrait que dans ces entreprises il y a surtout des travailleurs âgés de plus de 40 ans et (bien qu'en plus faible nombre) de moins de 30 ans.

9. Nous l'avons montré en ce qui concerne les immigrés en Espagne dans Cachón, 1997.

Mais si la présence d'immigrés dans ces branches « moins attractives » peut s'expliquer par leur « pouvoir de négociation plus faible » (Villa, 1990), dans le cas des jeunes et des femmes, il faut introduire le critère de l'origine sociale. Ce ne sont pas les jeunes (ni les femmes) « en général » qui travaillent dans ces secteurs : les jeunes de 16 à 19 ans qui ont déjà rejoint le marché du travail sont, en grande majorité, des fils d'ouvriers (ou d'agriculteurs ; ce qui explique la relative concentration des jeunes dans l'agriculture, si atypique lorsqu'on la compare avec les autres pays ¹⁰, ou celle des femmes de moins de 20 ans parmi le personnel domestique). Le reste des jeunes (d'origine plus aisée, et pour une part de plus en plus importante, des jeunes issus des classes moyennes) retarde de façon significative leur insertion sur le marché de l'emploi. Parler de jeunes actifs revient donc fondamentalement à s'intéresser à des jeunes d'origine sociale plutôt défavorisée (ou, si on veut, d'origine ouvrière ou agricole), étant donné le développement massif de la scolarisation dans les classes moyennes et dans une partie de la classe ouvrière. L'analyse serait très différente si on incorporait à la catégorie « jeunes » le groupe des 25-29 ans puisque dans ce cas l'influence de l'origine sociale disparaîtrait, du fait de l'agrégation des données. Des études sur les choix professionnels des travailleurs pourraient aussi aider à nuancer ces considérations, car elles permettraient de montrer soit l'existence de « secteurs d'insertion » (dans lesquels le jeune ne passe qu'un temps avant de rejoindre une branche d'activité plus « attractive »), soit celle de véritables « marchés secondaires de l'emploi » (dans lesquels se passe toute la vie active de certains groupes de travailleurs caractérisés par un « pouvoir social de négociation » moins élevé). Cette concentration de jeunes actifs dans des secteurs déterminés (et leur quasi exclusion de certains autres) montre un véritable effet de « polarisation » (sectorielle et professionnelle) de l'emploi des jeunes dans des branches déterminées d'activité que l'on peut classer dans le segment secondaire du marché de l'emploi. Les jeunes (ainsi que les femmes et les immigrés) se concentrent dans des branches tenues pour « moins attractives » en raison des conditions de travail qu'elles offrent. Ces branches correspondent à celles qu'Alvarez Aledo (1996) classe dans le segment secondaire en fonction de critères professionnels, salariaux et structurels. Ce sont le secteur manufacturier et la construction, et, dans le secteur des services, le commerce, le pôle HORECA (hôtels, cafés, restaurants) et les services domestiques. Mais cet effet de polarisation n'exclut pas l'existence d'un « effet de gestion différentielle » du personnel : en Espagne, l'utilisation des CDD est différente d'une entre-

10. Voir dans ce même numéro, Y. Fondeur, qui montre que l'Espagne et l'Italie sont les pays (parmi les 6 étudiés) où l'agriculture accueille le plus massivement des jeunes de moins de 20 ans. Ces données reflètent l'entrée précoce des enfants d'agriculteurs dans la même activité économique que leurs parents, tout en se réservant la possibilité d'abandonner ultérieurement cette branche pour une autre plus « attractive ».

prise à l'autre (cf. chapitre suivant) et représente, en fait, bien que de manière limitée, un mécanisme de sélection de la main-d'œuvre. Ainsi, on peut remarquer que les CDD représentent un dispositif fondamental pour la mise en place des stratégies des entreprises et de leurs modes de gestion de la force de travail. Comme le notent García Blanco et Gutierrez (1996) : « Jusqu'à maintenant on a supposé que la variété des parcours professionnels possibles correspondait à une segmentation fondée sur des classifications standards de niveaux de qualification et de secteurs d'activité. Il est plus raisonnable de penser que les différents contrats d'emploi correspondent désormais à des variables liées à l'organisation de l'entreprise, indépendamment de ces classifications. De nombreux indices montrent que les pratiques d'embauche sont de plus en plus différenciées au sein d'un même secteur ou d'une même catégorie professionnelle. Des facteurs tels que la technologie, les stratégies concurrentielles et la culture d'entreprise prennent de plus en plus d'importance en tant que condition déterminante de la forme du contrat proposé. En conséquence, il est très probable que des en-

Tableau 9. Concentration professionnelle des jeunes en 1997

	Hommes				Femmes			
	Part du groupe d'âge		TCR		Part du groupe d'âge		TCR	
	16-19	20-24	16-19	20-24	16-19	20-24	16-19	20-24
Cadres supérieurs	0,8	2,7	0,1	0,3	1,0	2,1	0,1	0,2
Professions intermédiaires I	0,5	1,6	0,1	0,2	0,7	6,7	0,1	0,8
Professions intermédiaires II	2,2	5,0	0,3	0,6	2,1	8,1	0,3	1,0
Employés administratifs	1,1	5,6	0,2	0,8	10,8	20,4	1,5	2,9
Employés des services	15,4	16,0	1,6	1,6	41,6	35,6	4,3	3,7
Ouvriers qualifiés de l'agriculture	5,8	3,3	0,8	0,5	2,6	1,0	0,4	0,2
Ouvriers qualifiés de l'industrie	31,6	26,8	1,3	1,1	9,2	4,0	0,4	0,2
Opérateurs de l'industrie	9,2	13,6	0,7	1,0	11,2	6,4	0,8	0,5
Ouvriers non qualifiés	32,6	23,5	2,8	2,0	21,0	15,6	1,8	1,3
Forces armées	0,7	1,8	1,1	2,7	0,0	0,0	0,0	0,1

Source : Reconstitution propre à partir de l'enquête sur la population active (voir TCR au tableau 8).

treprises différentes définissent de manière très variable les postes à pourvoir et les déroulements de carrière d'une même catégorie professionnelle. De même, il est possible que dans une entreprise donnée, les employés d'un même niveau de qualification ne bénéficient pas tous du même type de contrat, en fonction de leur appartenance à telle ou telle catégorie du personnel (contrat à durée déterminée/ indéterminée, contrat individuel/ contrat col-

lectif) ou à des sous-ensembles de postes aux caractéristiques particulières (« cliques » professionnelles) ».

II. 3. La place des jeunes dans les catégories professionnelles

Tableau 10. Salaire minimum interprofessionnel (SMI) mensuel et revenu garanti mensuel moyen

	SMI > 17 ans	SMI 16 ans		SMI 17 ans		Revenu garanti mensuel	% SMI / Revenu garanti mensuel ¹
		N	% SMI	N	% SMI		
1980	22 770	8 820	38,7	13 950	61,6	(2)57 205	39,8
1985	40 140	15 510	38,6	24 630	61,4	92 394	43,4
1990	50 010	(= 17 ans)		33 000	66,0	137 101	36,5
1995	64 920	(= 17 ans)		50 220	77,7	185 727	35,0
1999	69 270	(= 17 ans)		69 270	100,0	211 920	32,7

Source : A partir des chiffres du ministère du travail et de l'INE.

1. Premier trimestre de chaque année.

2. Chiffre de 1981.

L'analyse antérieure est confirmée par l'étude des catégories professionnelles où se regroupent les jeunes. Selon le double critère de la proportion qu'ils représentent et du taux de concentration relatif, les jeunes hommes se retrouvent dans trois groupes principaux : les ouvriers qualifiés de l'industrie, les ouvriers non spécialisés et les salariés du secteur des services. Les jeunes femmes, pour leur part, se concentrent dans les deux derniers groupes et dans les emplois de type administratif. Les taux de concentration des jeunes des deux sexes de 16 à 19 ans sont tout particulièrement élevés parmi les salariés du secteur des services et les ouvriers non qualifiés (ce qui renforce la thèse de l'origine ouvrière de ces jeunes ; voir tableau 9). Si on analyse la répartition des jeunes actifs par catégorie professionnelle, d'une part il est évident qu'il y a moins de jeunes que d'adultes qui travaillent à leur compte et d'autre part, il apparaît que leur poids est notablement moindre parmi les salariés du secteur public (voir plus haut).

II. 4. Les salaires des jeunes

Actuellement, il existe en Espagne un salaire minimum interprofessionnel (SMI) général. Avant 1990, il existait un SMI différent pour chaque âge en dessous de 18 ans. Depuis 1990, on distingue seulement les plus et les moins de 18 ans et, en 1998 (par décret royal 2015/1997), les salaires ont été égalisés, quel que soit l'âge. Jusqu'en 1990, le SMI des travailleurs âgés de 16 ans était d'un peu moins de 40 % du SMI accordé à ceux de 18 ans et plus, et celui alloué à 17 ans était de 62 %. A partir de 1990, celui des deux

classes d'âge (16 et 17 ans) est passé à 66 % du SMI général et il a continué d'augmenter jusqu'à l'égalisation légale en 1998 (voir tableau 10). En Espagne le SMI représente actuellement, à peu près un tiers du revenu brut

Tableau 11. Salaires relatifs des jeunes, par sexe, selon les secteurs où ils sont le plus présents

	Salaires moyens annuels, en pesetas	Salaire relatif des jeunes pour chaque tranche d'âge (par rapport au salaire moyen)	
		16-19 ans	20-29 ans
Hommes : total	3 032 100	27,0	60,1
Employés administratifs	3 054 200	35,2	63,8
Employés de l'hôtellerie restauration	1 920 300	35,5	75,9
Employés du commerce	2 381 400	29,3	66,8
Employés non qualifiés des services	1 992 000	26,4	67,9
Salariés agricoles	1 632 100	47,9	82,1
Femmes : total	2 036 100	35,7	74,0
Employées administratives	2 166 000	36,2	73,9
Employées de l'hôtellerie restauration	1 468 800	44,0	76,3
Employées du commerce	1 484 800	49,7	84,9
Employées non qualifiées des services	1 216 500	62,9	86,2
Salariées agricoles	1 106 400	54,6	88,7

Source : Calculs propres à partir des données de l'INE, Enquête sur la structure des salaires 1995.

moyen constaté par l'Enquête sur les Salaires.

Les données recueillies sur le marché du travail montrent un différentiel de salaires chez les jeunes plus important que celui qui existait entre les SMI jusqu'en 1998. L'Enquête sur la Répartition des Salaires de 1995 montre que le revenu moyen des jeunes hommes représente seulement 27 % de celui de l'ensemble des hommes, et celui des jeunes femmes, 36 % de celui de l'ensemble des femmes (qui lui-même représente seulement 67 % de celui des hommes) ¹¹. Si on étudie une courbe des revenus par classe d'âge, on peut remarquer une corrélation directe entre le salaire et l'âge puisque le revenu double tous les dix ans (jusqu'à 40 ans) : les jeunes de 20 ans perçoivent un salaire brut moyen d'un million de pesetas (légèrement au-dessus du SMI qui était de 908 880 pesetas par an en 1995) et il n'y a presque pas de différence entre les femmes et les hommes ; mais à trente ans les hommes perçoivent un peu plus de 2 millions de pesetas et un écart notable se creuse entre les femmes et les hommes ¹².

11. Les données que nous utilisons ici sont le salaire moyen annuel dans l'ensemble de la population active (à temps complet ou partiel). Cela met en évidence le différentiel entre les hommes et les femmes, et entre les jeunes et les adultes.

12. 100 pesetas valent 1,66 euros.

Dans le tableau 11 figurent les salaires de quelques catégories professionnelles caractérisées par une grande proportion de jeunes. Dans chacune d'elles on constate une différence importante entre les salaires des jeunes et la moyenne de la catégorie, que ce soit chez les moins de 20 ans ou dans le groupe des 20-29 ans (bien que ces derniers aient un salaire deux fois plus élevé que celui des plus jeunes).

III. La transformation de la norme de l'emploi chez les jeunes

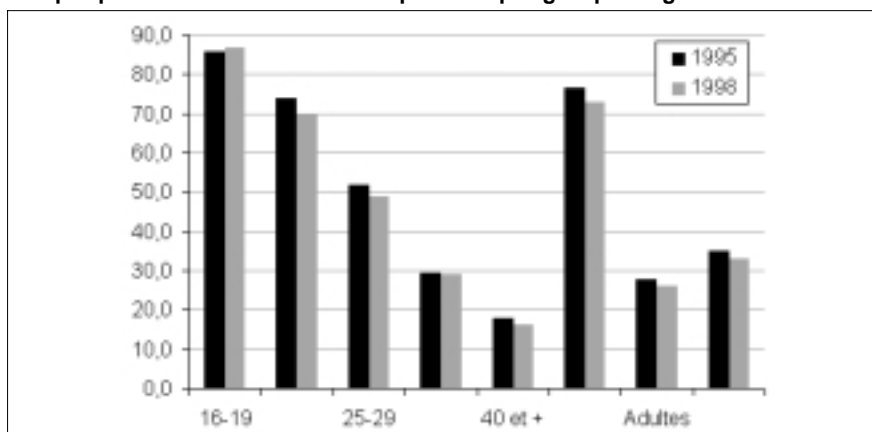
Durant les vingt dernières années des changements substantiels ont affecté les trois caractéristiques de ce qui était considéré comme « l'emploi typique » du fordisme, à savoir : un travail réalisé pour un seul employeur sur un lieu de travail appartenant à ce dernier, un lien contractuel à durée indéterminée et un emploi à temps complet. Les phénomènes suivants ont pris une importance considérable : l'externalisation de l'embauche et le développement de différentes modalités d'emplois atypiques ; l'emploi à

Tableau 12. Population active salariée jeune et adulte par type de contrat en 1997

	Jeunes (16-29 ans)		Adultes (30 et plus)		Total	
	N (en milliers)	%	N (en milliers)	%	N (en milliers)	%
Total	2787,4	100,0	6838,7	100,0	9626,1	100,0
Contrat à durée indéterminée	1041,7	37,4	5345,9	78,2	6387,6	66,4
Contrat temporaire	1745,7	62,6	1492,8	21,8	3238,5	33,6
<i>dont Contrat de formation</i>	112,9	4,1	5,1	0,07	118,0	1,2
Secteur privé	2492,3	100,0	4877,3	100,0	7369,6	100,0
Contrat à durée indéterminée	892,4	35,8	3591,0	73,6	4483,4	60,8
Contrat temporaire	1599,9	64,2	1286,3	26,4	2886,2	39,2
<i>dont Contrat de formation</i>	91,7	3,7	2,7	0,1	94,4	1,3
Secteur public	295,2	100,0	1961,3	100,0	2256,5	100,0
Contrats à durée indéterminée	149,4	50,6	1754,8	89,5	1904,2	84,4
Contrat temporaire	145,8	49,4	206,5	10,5	352,3	15,6
<i>dont Contrat de formation</i>	21,2	7,2	2,4	0,1	23,6	1,0

Source : INE, Enquête sur la population active.

temps partiel, qui a connu une expansion rapide bien que tardive durant les dernières années ; enfin, les CDD, qui se sont multipliés de façon massive durant les années quatre-vingt jusqu'à concerner plus d'un tiers de la population active et constituer une des caractéristiques fondamentales (et spécifiques, en raison de leur nombre élevé) du marché de l'emploi en Espagne. On a pu constater l'émergence d'une « culture d'entreprise de l'emploi à

Graphique 3. Taux de contrats temporaires par groupe d'âge en 1995 et 1998

durée déterminée » qui en a fait un mode fondamental de gestion de la force de travail, en particulier de celle des jeunes (Cachón, 1995a).

III. 1. L'emploi à durée déterminée

Le pourcentage de salariés embauchés pour une durée déterminée dans

Tableau 13. Jeunes et adultes en contrats temporaires selon la durée du contrat en 1997

	Jeunes (16-29 ans)		Adultes (30 et plus)		Total	
	N (en milliers)	%	N (en milliers)	%	N (en milliers)	%
Total	1745,6	100,0	1492,9	100,0	3238,5	100,0
Contrats d'un mois	69,6	4,0	74,5	5,0	144,1	4,4
De 1 a 6 mois	1038,8	59,5	724,4	48,5	1763,2	54,4
De 7 a 24 mois	470,4	26,9	470,5	31,5	940,9	29,1
Plus de 2 ans	166,8	9,6	223,5	15,0	390,3	12,1
Secteur privé	1600,1	100,0	1286	100,0	2886,1	100,0
Contrats d'un mois	65,0	4,1	64,2	5,0	129,2	4,5
De 1 a 6 mois	985,7	61,6	662,8	51,5	1648,5	57,1
De 7 a 24 mois	420,8	26,3	402,1	31,3	822,9	28,5
Plus de 2 ans	128,6	8,0	156,9	12,2	285,5	9,9
Secteur public	145,7	100,0	206,7	100,0	352,4	100,0
Contrats d'un mois	4,7	3,2	10,3	5,0	15,0	4,3
De 1 a 6 mois	53,2	36,5	61,4	29,7	114,6	32,5
De 7 a 24 mois	49,5	34,0	68,5	33,1	118,0	33,5
Plus de 2 ans	38,3	26,3	66,5	32,2	104,8	29,7

le nombre total des actifs salariés a augmenté durant la seconde moitié des années quatre-vingt (depuis la réforme du Statut des Travailleurs de 1984 qui a flexibilisé l'utilisation du CDD et durant les six années de reprise de

l'emploi de 1985 à 1992) jusqu'à atteindre 34% en 1992 ; et depuis lors ce taux s'est maintenu un peu au-dessus de 30 %. Depuis la réforme du marché du travail de 1997 ce pourcentage a légèrement baissé (d'un point). Bien qu'on ne puisse pas dire que la durée déterminée soit un phénomène qui ne touche que les jeunes (46 % des travailleurs en CDD sont adultes), on peut par contre affirmer qu'il les affecte particulièrement : 63 % des jeunes salariés de 16 à 29 ans ont un CDD contre 22 % des adultes (voir tableau 12). La corrélation entre l'embauche en CDD et l'âge est illustrée par le graphique 3 : le pourcentage de jeunes de 16 à 19 ans dépasse les 80 %, contre 70 % pour les 20-24 ans, 50 % pour les 25-29 ans et moins de 30 % pour les plus de 30 ans.

Le secteur privé utilise beaucoup plus les contrats à durée déterminée que le secteur public (39 % contre 16 % en 1997), que ce soit pour les adultes ou les jeunes. Cependant, au cours des deux dernières années, alors que dans le secteur privé on a observé une baisse de 3 points (36 % en 1999), dans le secteur public ce type de contrat a été plus fréquemment utilisé qu'auparavant (19 % en 1999 ; CCOO, 1999). Au nombre élevé des CDD et à leurs conséquences s'ajoutent d'autres paramètres : par exemple plus de la moitié d'entre eux ont une durée de 6 mois ou moins et cette durée est plus courte chez les jeunes et dans le secteur privé (voir tableau 13). Ceci entraîne d'importants phénomènes de rotation du personnel que d'autres sources confirment ¹³.

Ce développement des CDD peut s'expliquer entre autres par les politiques de l'emploi mises en place en Espagne durant la transition démocratique et les pratiques développées par les entreprises durant cette période de profonde transformation de la production (voir Segura et al, 1991, Cachón, 1995a, 1995b et 1999, Alvarez Aledo, 1996 et Toharia 1998).

Toharia et ses collaborateurs ont mis en évidence le fait que les CDD n'ont pas rempli le rôle de « coussin de sécurité » devant les crises de l'emploi que plusieurs modèles économiques prédisaient (Toharia 1998 et Malo et Toharia, 1999). Un autre aspect important (et polémique, entre autres à cause des critiques émises par les syndicats) dans l'analyse du phénomène des CDD est la précarité de l'emploi liée à ce type de contrat. En premier lieu, la précarité salariale, car il y a une différence de salaire (entre 8 et 10 %) inexplicquée entre les travailleurs fixes et les titulaires de CDD, ce qui tend à faire ressortir la discrimination salariale que subissent les salariés de cette dernière catégorie (Jimeno et Toharia, 1993). Par ailleurs, la question se pose de savoir si les travailleurs restent prisonniers de ce type de contrat. A cet égard, il convient de signaler que pour les jeunes l'emploi à durée

13. Comme la durée moyenne des contrats enregistrés à l'INEM (69 jours en 1998) ou le nombre annuel de contrats signés par les travailleurs dans cette situation (en moyenne 6 contrats de ce type par an; voir CCOO, 1999 et García, Garrido et Toharia, 1999).

Tableau 14. Distribution des contrats permanents et temporaires de deux cohortes en 1992 et 1997

	Nés en 1968-1972		Nés en 1963-1967	
	20-24 ans en 1992	25-29 ans en 1997	25-29 ans en 1992	30-34 ans en 1997
Total (N en milliers)	1.187,8	1.405,9	1.394,8	2.775,1
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0
Contrats permanents	30,2	49,6	52,9	70,4
Contrats temporaires	69,7	50,2	47,0	29,4

Source : INE, Enquête sur la population active, calculs propres.

Tableau 15. Situation des titulaires de contrats temporaires (en 1988 et 1993) un an après la fin du contrat

	Contrats temporaires 1988 : situation en 1989		Contrats temporaires 1993 : situation en 1994	
	N	%	N	%
Total	397,600	100,0	707,300	100,0
Indépendants	14,200	3,6	14,600	2,1
Salariés en CDI	74,600	18,8	63,500	9,0
Salariés en contrat temporaire	226,400	56,9	445,000	62,9
Chômage	56,600	14,2	142,400	20,1
Inactifs et autres	25,800	6,5	41,700	5,9
Hommes : Total	254,400	100,0	439,500	100,0
Indépendants	10,500	4,1	9,800	2,2
Salariés en CDI	50,000	19,7	39,500	9,0
Salariés en contrat temporaire	144,900	56,9	276,300	62,9
Chômage	33,800	13,3	90,300	20,5
Inactifs et autres	15,200	6,0	23,600	5,4
Femmes : Total	143,200	100,0	267,700	100,0
Indépendants	3,600	2,5	4,800	1,8
Salariés en CDI	24,600	17,2	24,000	9,0
Salariés en contrat temporaire	81,600	57,0	168,700	63,0
Chômage	22,800	15,9	52,100	19,5
Inactifs et autres	10,600	7,4	18,100	6,8

Source : INE, Enquête sur la population active, calculs propres.

déterminée n'est pas une situation pérenne mais passagère. Si on examine les données du tableau 14, on peut voir comment les jeunes de 20 à 24 ans, qui en 1992 étaient employés à 70 % à durée déterminée, ont vu baisser cette proportion à 50 % cinq ans plus tard, malgré l'augmentation considérable du nombre de salariés dans ce groupe d'âge. Et on peut ajouter (à partir des données concernant le groupe des 25-29 ans en 1992) que ce pour-

centage diminuera au fur et à mesure que le groupe vieillira. Malo et Toharia (1999) partagent ce diagnostic quand ils écrivent que « *les jeunes ne se voient pas nécessairement bloqués dans une situation de CDD durant toute leur vie, car il existe un modèle d'intégration professionnelle similaire, bien que sans doute plus lent, à celui des générations antérieures* ». Le tableau 15 montre l'évolution des salariés qui étaient employés en CDD en 1988 et en 1993 et qui figuraient encore dans l'enquête EPA l'année suivante (une comparaison, donc, sur un laps de temps très court). A la différence du tableau 14 (où sont analysées des cohortes fictives, puisque ce ne sont pas les mêmes individus qui apparaissent dans l'enquête à différents moments), le tableau 15 concerne une vraie cohorte bien que limitée en nombre. Les données sont extraites de la Statistique des flux de l'EPA. On peut voir comment, en l'espace de seulement un an, 22 % des personnes titulaires d'un CDD en 1988 ou 11 % de celles de 1993 ont réussi à trouver un emploi fixe ou à travailler à leur compte, ces proportions étant un peu plus élevées pour les hommes que pour les femmes. En résumé, comme le disent Malo et Toharia (1999), « *le travail en CDD apparaît surtout ces dernières années, son poids dans la population active a eu tendance à se stabiliser, comme un type de travail spécialement adapté non seulement aux premiers emplois mais aussi des emplois bien déterminés, en général peu qualifiés. En ce sens, ce type de contrat paraît répondre à une segmentation du marché non plus selon le type de contrat mais selon d'autres critères, plus directement liés à la demande de travail* ». En écho à ce qui a été dit ailleurs (Cachón, 1985), on peut remarquer que deux utilisations différentes du contrat à durée déterminée se généralisent en Espagne : d'une part, son utilisation comme dispositif de sélection de la main-d'œuvre (surtout jeune et bien formée) sur le marché de l'emploi et/ou dans l'entreprise ; d'autre part, son utilisation pour les emplois de faible qualification auxquels peuvent prétendre les jeunes comme les adultes. Toutefois, pour ces derniers ces contrats peuvent devenir des « pièges » (c'est-à-dire un pseudo-statut) alors que pour une bonne partie des jeunes les CDD fonctionnent plutôt comme des « passerelles » vers des emplois plus stables et donc, pour eux, comme une étape du processus d'insertion sur le marché du travail.

III. 2. Le travail à temps partiel

En Espagne le travail à temps partiel est moins développé que dans les autres Etats de l'UE. Si la proportion moyenne de travailleurs à temps partiel est de 17 % dans l'UE-15 (en 1997), en Espagne elle dépasse à peine les 8 %. Cette proportion, qui n'était que de 4 % en 1989, a été atteinte après des phases de croissance importantes en 1992 et en 1995. Le trait le plus caractéristique du travail à temps partiel en Espagne – comme dans d'autres Etats membres – est son incidence plus grande chez les femmes : 75 % des

emplois de ce type les concernent et en 1998 17 % du nombre total de femmes actives travaillent à temps partiel, contre 2,7 % des hommes. Parmi ces derniers, les emplois à temps partiel concernent surtout les jeunes, mais pour les femmes en 1998 le pourcentage est assez similaire quelle que soit la tranche d'âge. L'emploi à temps partiel se concentre en grande partie (85 %) dans le secteur des services. Enfin plus de la moitié des travailleurs de ce type sont employés en CDD. En Espagne le travail à temps partiel doit être corrélé avec le sexe (et la double journée de travail des femmes) plutôt qu'avec l'âge (Fina, 1996, CES, 1996).

III. 3. Temps partagé entre emploi et autres activités et « situations intermédiaires »

Traditionnellement, le passage de l'école à la vie active s'opérait de façon relativement rapide et sûre. Aujourd'hui cette transition est devenue considérablement plus complexe et l'insertion professionnelle (ou, mieux, les différents modes d'insertion professionnelle) n'est pas seulement plus tardive (en raison de l'allongement de la durée de la scolarité), elle est aussi plus longue, et les statuts ou positions intermédiaires par lesquels passent les jeunes sont plus nombreux. Le premier symptôme qui montre que ce processus est devenu problématique est l'accroissement du chômage des jeunes¹⁴. Le second symptôme est l'importance que prennent les situations où se succèdent divers emplois, le chômage, l'inactivité et celles où le temps est partagé entre les études et le travail. Le collectif IOE (1987) a mis en évidence la sous-évaluation par l'EPA (identique, probablement, à celle que révèlent les enquêtes menées parmi les populations actives des autres Etats membres) des situations intermédiaires entre le statut d'actif, de chômeur ou d'inactif (au sens strict du BIT). En comparant, dans le cas de l'Espagne, les résultats de 11 enquêtes (5 de dimension nationale et le reste de dimension régionale) avec l'EPA, on voit que si d'après l'EPA (de 1986) moins de 0,5 % des jeunes sont des actifs marginaux, dans l'ECVT (1985) leur nombre est estimé à 10 % ; et que par ailleurs ceux qui travaillent occasionnellement sont 31 % selon l'Enquête auprès des jeunes de 1984. Les chercheurs comparent les résultats de ces enquêtes avec les données officielles selon lesquelles 27 % des 16-24 ans sont actifs, 20 % sont chômeurs et 53 % sont inactifs. Le Collectif IOE, quant à lui, préfère adopter les catégories suivantes : « travail fixe » (20 %), « sous-employé » (22 %), « au chômage » (21 %) et « non actif en termes de revenus » (37 %). Ces situations de « sous-emploi » soulignent l'importance des situations professionnelles intermédiaires. Le taux élevé de CDD parmi les jeunes actifs – même si en fait ils sont inclus dans la catégorie des actifs – est aussi une conséquence de

14. Cette étude n'analyse pas le chômage des jeunes en Espagne. Pour une vision générale du problème, voir Fina et Toharia, 1987, Garrido, 1996 et Toharia, 1998.

Tableau 16. Proportion des actifs occupés qui suivent des études et/ou participent aux tâches ménagères en 1987 et 1997 (en %)

	1987				1997			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Etudiant	Tâches ménagères	Etudiant	Tâches ménagères	Etudiant	Tâches ménagères	Etudiant	Tâches ménagères
Total occupés	0,7	0,4	1,5	40,4	2,0	6,7	3,8	64,0
16-19 ans	4,1	0,2	5,2	19,3	8,5	3,1	13,9	29,9
20-24 ans	2,5	0,5	4,3	19,1	6,9	4,6	11,4	33,0
25-29 ans	1,4	0,4	2,3	31,2	4,3	7,2	6,0	49,1

Source : INE, Enquête sur la population active, calculs propres.

la multiplication de ces situations. C'est aussi parmi les jeunes (ou d'autres franges fragiles du marché du travail) que la participation à l'économie parallèle ou les situations d'activité professionnelle sans contrat sont les plus nombreuses (comme l'a montré l'ECVT de 1985).

Une autre conséquence de l'importance de ces statuts intermédiaires est le temps partagé entre les études et le travail. Le tableau 16 indique quelles occupations les actifs déclaraient avoir parallèlement à leur travail en 1987 et en 1997. Deux éléments peuvent être mis en évidence à partir des données de 1997 : en premier lieu, le fait qu'une proportion significative de jeunes (et assez peu d'adultes) continuent d'étudier, et que cette proportion décroisse avec l'âge et qu'elle soit supérieure chez les femmes, et, en second lieu, l'importance des tâches ménagères accomplies en plus du travail par une partie des femmes, importance qui croît avec l'âge à mesure que des foyers indépendants se créent et que les responsabilités familiales apparaissent. Toutefois des différences radicales entre les rôles tenus par les hommes et les femmes perdurent (bien qu'elles soient moins marquées dans le cas des jeunes et des jeunes adultes).

Mais si on compare ces données avec celles de 1987, on observe une autre caractéristique très intéressante : la proportion d'actifs qui partagent leur temps entre une activité salariée et les études et/ou les tâches domestiques a nettement augmenté, chez les hommes comme chez les femmes, dans l'ensemble de la population active et dans tous les groupes d'âge considérés. Le cas des tâches ménagères qui s'ajoutent à un emploi répond à un double phénomène : d'une part l'important développement du travail des femmes (mariées ou non) et, d'autre part, un léger progrès dans le partage des tâches domestiques entre hommes et femmes au sein du foyer.

Au delà de l'idée simpliste qui voudrait que les études s'interrompent pour permettre l'entrée dans la vie active, de nombreux travaux ont mis en évidence l'importance que revêt le partage du temps entre « travail et études » (par exemple les données commentées de l'EPA) ou « études et tra-

Tableau 17. Le degré d'émancipation financière des jeunes (16-29 ans) en 1996

	Etudes exclusivement	Travail et études	Travail exclusivement	A la recherche d'un travail
Autonomie financière	2	17	72	7
Nécessitant une aide économique ponctuelle de la famille	5	22	62	8
Dépendant de la famille et aidant économiquement cette dernière	22	37	26	8
Entièrement dépendant	72	4	1	7

Source : INJUVE, Enquête sur la jeunesse 1996 (à partir de Martín et Velarde, 1997).

vail » (par exemple, Casal et al, 1991 et Fernández Enguita, 1992). Les deux dernières enquêtes sur la jeunesse en Espagne (1992 et 1996) montrent également l'importance de ces situations. Gutiérrez (1993) indique qu'en 1992, 6,2 % des jeunes de 16 à 29 ans « travaillent tout en étudiant », et 6,2 % également « font des études tout en travaillant ». Il signale par ailleurs que « le nombre important de positions intermédiaires entre la formation et l'emploi et de situations d'exclusion de ces deux domaines donnent une idée assez juste des « règles » qui gouvernent ce type de transition chez les jeunes »¹⁵. L'étude de 1996 offre une autre information d'intérêt sur le lien entre ces situations de partage du temps entre études et emploi et le degré d'émancipation du jeune face à sa famille (voir tableau 17).

Garrido (1996) fait une synthèse sur le partage du temps entre les études et le travail selon une perspective normative : « *l'alternative est entre former ceux qui travaillent, et faire travailler ceux qui se forment. Ceci est la ligne directrice de la politique éducative (LOGSE) et de la formation professionnelle (FORSEM) qui est actuellement mise en place en Espagne. Cette ligne directrice est séduisante mais difficile à suivre...* ». Malgré cette difficulté bien réelle, si les réformes des politiques en vigueur sont appliquées et se poursuivent, il est prévisible que ces situations d'études/travail continueront à se multiplier durant les années à venir, en particulier chez les jeunes (Cachón, 1999).

15. Il est difficile de parler de tendances dans ce domaine. L'Enquête sur la jeunesse de 1988 signalait que 17 % des jeunes de 16 à 29 ans partageaient leur temps entre le travail et les études (Zárraga, 1989). Les données de l'EPA commentées plus haut montraient une augmentation notable du cas des actifs qui continuent d'étudier.

IV. Les différents parcours d'insertion des jeunes dans la vie active

Au cours des dernières années, différentes études régionales centrées expressément sur les parcours d'insertion professionnelle des jeunes ont été menées en Catalogne, dans les Asturies et la Communauté autonome de Valence. De plus, quelques informations sur ces processus d'insertion ont été recueillies dans les Enquêtes sur la jeunesse réalisées périodiquement par l'Institut de la jeunesse au niveau national ou dans les enquêtes du même type menées dans certaines communautés autonomes ou dans certaines villes. Quelques-uns de ces travaux ont développé des typologies qui permettent de classer (pour mieux les comprendre) les différents modes d'insertion professionnelle à partir du système scolaire. Nous nous référerons tout particulièrement à deux d'entre elles, qui ont été élaborées à partir des études réalisées en Catalogne et dans la Communauté autonome de Valence. A partir des études du ICE-UAB en Catalogne, Casal (1999) montre qu'il convient de différencier six types de parcours d'insertion professionnelle des jeunes espagnols :

1. Cas du succès précoce : ce sont les jeunes qui ont de hautes ambitions professionnelles, ce qui suppose de prolonger la formation universitaire avec succès, ou, à défaut, de réaliser une insertion professionnelle susceptible de s'améliorer grâce à la formation continue, et/ou à une promotion interne rapide. Une partie significative des jeunes qui ont achevé un cursus universitaire sans accros sont parvenus à une situation professionnelle stable, avec des perspectives de carrière, au cours des trois premières années de leur vie active. La plus grande partie des étudiants espagnols issus des promotions récentes ont connu ce type de parcours. Suivre une formation supérieure n'est pas indispensable : quelques parcours du même type ont été réalisés avec un niveau d'études moins élevé.

2. Le cas ouvrier : Généralement il s'agit de jeunes orientés vers la « culture du travail » manuel et peu qualifié. Ce type de parcours suppose un horizon social limité quant à la formation suivie et un apprentissage « sur le tas », plus en rapport avec l'offre d'emplois existante qu'avec les préférences personnelles. Le faible niveau scolaire et professionnel détermine les limites de la « carrière » et fait que ce genre de parcours est particulièrement sensible aux fluctuations du marché de l'emploi. L'expansion du secteur du bâtiment, par exemple, a déterminé les parcours ouvriers de ces dernières années. Beaucoup de jeunes effectuent actuellement ce type de parcours professionnel.

3. Cas de la carrière dans l'entreprise « familiale » : ce cas, peu important en termes quantitatifs, correspond à l'existence d'entreprises ou d'exploitations familiales.

4. Cas de l'approche successive : il s'agit d'un parcours correspondant à une attente de progression sociale et professionnelle (surtout professionnelle) dans un contexte où les choix à faire sont confus. Ce modèle d'insertion est dominé par le « tâtonnement », lequel implique nécessairement un retard important dans la réalisation des objectifs professionnels et dans l'émancipation par rapport à la famille. Il suppose une scolarisation prolongée, des expériences professionnelles préalables à l'insertion proprement dite, des échecs partiels lors du passage de l'école à la vie active, une certaine précarité, un emploi ne correspondant pas forcément à la formation, etc. Il s'agit d'une trajectoire d'insertion dominée par le réajustement continu des ambitions (généralement à la baisse) et la réalisation progressive d'objectifs partiels. Elle a toujours existé, mais elle est devenue dominante chez les jeunes Espagnols aujourd'hui.

5. Cas de la précarité : il se traduit par un parcours aux résultats rarement constructifs sur le marché du travail ; situations intermittentes de chômage, changements fréquents d'emploi, surqualification en sont trois caractéristiques dominantes. La particularité de ce cas par rapport au précédent réside dans le fait qu'il ne mène nulle part du point de vue de l'insertion professionnelle. Il peut déboucher sur une certaine stabilisation professionnelle du jeune, mais l'étude de l'insertion des jeunes adultes a montré qu'une fraction de la génération des plus de trente ans connaît toujours cette situation précaire.

6. Cas de la déstructuration : il concerne des itinéraires qui débouchent sur des situations de blocage en termes d'insertion professionnelle et d'émancipation familiale. En général, au départ, les ambitions sociales sont faibles, et les parcours scolaires, courts et erratiques, ne débouchent sur aucun diplôme. La particularité de ce parcours est qu'il débouche sur une impasse dans le domaine professionnel : il alterne périodes de chômage chronique et incursions ponctuelles sur le « marché du travail secondaire ». La plus grande partie de l'activité se déroule dans le cadre de l'économie parallèle ou des différentes formes d'économie souterraine. Si jusqu'à la crise du milieu des années soixante-dix les deux premiers cas étaient les plus typiques (alors que le troisième perdait de l'importance), durant les vingt dernières années l'insertion professionnelle s'est surtout faite sur le modèle des trois derniers modèles : pour Casal, le cas de « l'approche successive » est le parcours le plus fréquent, mais celui de la « précarité » a pris en Espagne une importance considérable depuis le milieu des années quatre-vingt, et la « déstructuration » est un phénomène qui, bien que minoritaire, révèle un problème social de première ampleur. Masjoan et al. (1999) ont analysé l'insertion professionnelle de diplômés de différentes filières universitaires en Catalogne entre 1986 et 1989. Leurs recherches font apparaître les itinéraires professionnels suivants, trois ans après la fin des études :

- professions libérales : les jeunes diplômés entament leur carrière en se mettant à leur compte et leur situation n'a pas changé au bout de trois ans (7 % des cas) ;
- évolution vers une profession libérale : ils débutent par un contrat à durée déterminée et se mettent ensuite à leur compte (6 %) ;
- contrats à durée indéterminé : ils ont commencé leur carrière par un contrat à durée indéterminée et l'ont conservé (28 %) ;
- évolution vers un emploi fixe : ils sont passés d'un CDD ou d'un travail à leur compte à un emploi fixe (18 %) ;
- contrat à durée déterminée : ils commencent par un CDD et demeurent dans cette situation (33 %) ;
- chômage : ils n'ont pas réussi à s'insérer professionnellement (9 %).

García Montalvo et Peiró (1999), en faisant la synthèse des résultats de l'enquête réalisée auprès de 1920 jeunes de Valence âgés de 16 à 29 ans qui étaient depuis au moins 4 ans (en 1995 et 1996) sur le marché du travail (García Montalvo et al, 1997), définissent sept grands modèles plus précis (grâce à la méthode des *clusters*) de l'insertion professionnelle dans la Communauté Autonome de Valence :

- Modèle 1 : Insertion précaire à un âge précoce : 52 % des cas
- Modèle 2 : Insertion à un âge précoce et promotion progressive : 11 %
- Modèle 3 : Insertion à un âge plus avancé, sans stabilité professionnelle : 19 %
- Modèle 4 : Insertion obligée, à un âge plus avancé : 3 %
- Modèle 5 : Insertion à un âge précoce ou à un âge plus avancé, suivie d'une sortie du marché du travail : 7 %
- Modèle 6 : Insertion des plus âgés et promotion progressive : 4 %
- Modèle 7 : Insertion des plus âgés et progression irrégulière : 3 %.

Les résultats de ces enquêtes – surtout les deux premières – peuvent être lus (de manière sans doute simplificatrice) en fonction de deux paramètres : le niveau de qualification des jeunes (diplômes universitaires, formation professionnelle et non qualifiés) et le type de marché du travail (professionnel, interne et secondaire). Les modèles proposés par Casal peuvent être relus dans cette triple optique : les deux premiers cas (« succès précoce » et « ouvrier ») correspondraient à des marchés professionnels de diplômés de l'université et de diplômés de la formation professionnelle qui débouchent sur des contrats à durée indéterminée dans un laps de temps relativement court. Ni l'un ni l'autre de ces deux cas ne semble prévaloir chez les jeunes espagnols actuellement. « L'approche successive » peut correspondre en partie aux diplômés de l'université et de la formation professionnelle qui sont entrés dans la vie active grâce à des stages (et dans certains cas grâce à des contrats de qualification) et autres contrats à durée déterminée jusqu'à déboucher après quelques années sur un contrat stable qui leur permette

d'entrer sur les marchés de l'emploi qualifié ou de recevoir une promotion dans le cadre des marchés internes des entreprises. C'est là aujourd'hui un mode d'insertion important en Espagne. Le modèle dit de la « précarité » affecte surtout les jeunes sans qualifications qui s'orientent vers des contrats à durée déterminée sans valeur du point de vue de la formation professionnelle et qui s'enferment sur des « marchés du travail secondaires ». Les deux autres cas (« carrière familiale » et « déstructuration ») ont un caractère minoritaire et répondent à des logiques distinctes.

Si on relit les résultats de l'étude de Masjoan sur les diplômés de l'université en gardant à l'esprit la typologie de Casal, environ un tiers connaît un parcours réussi (les professions libérales et les CDI), un tiers correspond au modèle de l'approche successive (évolution vers une profession libérale ou un CDI, de même qu'une partie des titulaires de contrats à durée déterminée) et un tiers correspond au modèle de la « précarité ». Les premiers sont leurs propres patrons ou ont un CDI, les seconds ont été embauchés au cours de stages, et les derniers correspondent à la catégorie des contrats à durée déterminée (ou aux cas de chômage). Les résultats de l'étude sur les jeunes des Asturies (García Espejo/Gutiérrez/Ibáñez, 1999) montrent la prépondérance du modèle de la « précarité » dans cette région et l'importance du niveau d'instruction et du sexe pour expliquer les différences significatives qui existent sur le marché du travail des jeunes.

V. Conclusions

Durant les vingt dernières années, de profondes transformations se sont produites en Espagne sur le marché du travail, dans le système scolaire et au niveau des politiques menées dans ces deux domaines. Ces changements majeurs ont eu de profondes répercussions sur les jeunes et leur position sur le marché du travail. Moins de jeunes de 16 à 24 ans sont présents sur le marché de l'emploi en raison de la diminution du nombre de ceux qui y accèdent (depuis 1992) mais surtout en raison de l'allongement de la scolarité. Ce dernier phénomène a joué un grand rôle durant toute la période, en particulier depuis le milieu des années quatre-vingt. Il a contribué de manière significative à favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail une fois les études terminées, et à augmenter sensiblement le niveau d'instruction de la population active. En deux décennies, on est passé d'une situation où prédominaient les niveaux d'études peu élevés (au milieu des années soixante-dix) à la situation inverse. Et dans ce domaine, le rôle des jeunes (et celui des jeunes adultes de 25 à 29 ans) a été fondamental. Les chercheurs ont mis en évidence l'existence d'un phénomène important de « surqualification » dans les premiers emplois, qui tend à diminuer ensuite, quand sont occupés des postes en meilleure adéquation avec le niveau d'étude. Les conclusions tirées sur ce point par les auteurs de l'étude sur les

jeunes des Asturies peuvent être généralisées à l'ensemble du pays. On observe une certaine prédominance de la « logique des files d'attente » qui se concrétise sous plusieurs formes :

- rôle important des qualifications pour l'obtention rapide d'un emploi et pour l'accès aux premiers emplois qui offrent les plus grandes possibilités d'apprentissage ;

- glissement des diplômés de l'université et de la formation professionnelle de second cycle sur le marché des emplois moins qualifiés, au détriment des jeunes moins bien formés ;

- plus grandes difficultés des jeunes femmes pour se stabiliser et pour évoluer au sein de l'entreprise ;

- enfin, l'expérience professionnelle accumulée dans les segments du marché du travail requérant des qualifications moindres est quasiment le seul facteur qui influence positivement la stabilisation professionnelle.

Les jeunes se concentrent dans cinq secteurs d'activité (industrie manufacturière, construction, commerce, hôtellerie et services publics ; auxquels il faut ajouter l'agriculture dans le cas des actifs de moins de 20 ans), dans lesquels ils représentent une part importante des salariés. Ces branches d'activité ont été qualifiées de « segment secondaire » (Alvarez Aledo, 1996) et considérées comme « moins attractives » à cause des conditions de travail qu'elles offrent (Cachón, 1997). Les jeunes sont également concentrés dans certaines catégories professionnelles. Ceci renforce l'idée d'un effet de polarisation (sectorielle et professionnelle) qui n'exclut pas l'existence d'une « gestion différenciée » des CDD par les entreprises. Les CDD représentent une composante clef de leurs stratégies et de leurs modes de gestion de la main d'œuvre, laquelle est fonction de plusieurs critères (tant au niveau de l'offre que de la demande).

Le développement des CDD est une manifestation – peut-être la plus importante – de la transformation de la norme de « l'emploi fordiste » traditionnel. Bien que ce ne soit pas un phénomène spécifique aux jeunes, ses conséquences pour ceux-ci sont bien plus importantes que pour les autres tranches d'âge. Malgré cela, les CDD ne semblent pas être un piège dont les jeunes ne pourraient se relever, au contraire, comme le disent Malo et Toharia (1999), il existe « un modèle d'insertion sur le marché de l'emploi similaire, bien que plus lent, à celui des générations antérieures ». Dans le cas des jeunes, un passage de la situation de précarité propre aux CDD à une stabilisation progressive semble s'effectuer. Mais avant cette insertion, les jeunes vivent une période de « transition professionnelle » plus tardive, plus longue, plus complexe et plus marquée par la précarité que celle qu'ont connue leurs pères.

Cette « transition professionnelle » se fait de diverses façons. Plusieurs typologies de modes d'insertion professionnelle ont été proposées, qui mon-

trent que les chemins suivis par les jeunes sont très variés et que l'origine sociale, le niveau d'instruction, le sexe et d'autres facteurs encore contribuent à la définition de trajectoires, ou modèles d'insertion, liés aux différents segments du marché du travail.

Références bibliographiques

- Alba-Ramírez A. (1993), « Mismatch in the Spanish Labor Market », *Journal of Human Resources*, vol. 28, n° 2, spring, pp. 259-278.
- Alba-Ramírez A. (1998), « Re-employment Probabilities of Young Workers in Spain », *Investigaciones Económicas*, vol. XXII (2), pp. 201-224.
- Alvarez Aledo C. (1996), *El impacto de la contratación temporal en el sistema productivo español*, Madrid, CES.
- Cachón L. (1985), « L'insertion professionnelle des jeunes en Espagne pendant la crise : du chômage à l'institutionnalisation de la temporalité », in *Problèmes de la jeunesse, marginalité et délinquance juvéniles. Interventions sociales au milieu des années 1980. Problèmes de jeunesse et régulations sociales. vol. I*, Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucluse, 1986, pp. 183-197.
- Cachón L. (1993), « Population, education et marché du travail : les changements sociaux des années 80 (en Espagne) », *ENA mensuel*, n° 232, juin, pp.38-40.
- Cachón L. (1995a), « La contratación temporal en España : mercado de trabajo y prácticas empresariales », *Ekonomiaz*, n° 31-32, primer y segundo cuatrimestre, pp. 208-235.
- Cachón L. (1995b), « Strategies des acteurs, productions des normes, genèse des dispositifs : Espagne », *La Revue de l'IRES*, n° 17, hiver, pp.67-96.
- Cachón L. (1997), « Segregación sectorial de los inmigrantes en el mercado de trabajo en España », *Cuadernos de relaciones laborales*, n° 10, pp. 49-74.
- Cachón L. (ed.) (1999) : *Juventudes, mercados de trabajo y políticas de empleo*, Ed. 7 i mig, Valencia
- Carabaña J. (1996), « ¿Se devaluaron los títulos? », *Revista española de investigaciones sociológicas*, n° 75, julio-septiembre, pp. 173-213.
- Casal J. (1999), « Modalidades de transición profesional y precarización del empleo », in L. Cachón (éd.), *Juventudes, mercados de trabajo y políticas de empleo*, Valencia, Ed. 7i mig, pp. 151-180.
- Casal J., Masjoan J.M., Planas J. (1991), *La inserción profesional y social de los jóvenes*, Madrid, Ministerio de Educación y Ciencia.
- CCOO (Comisiones Obreras), (1999), *Dos años del acuerdo interconfederal para la estabilidad en el empleo*, Madrid, mimeo.
- CES (Consejo Económico y Social), (1996), *Informe sobre el trabajo a tiempo parcial*, Madrid, CES.
- Colectivo IOE (1987), *Estudio sobre las condiciones de trabajo de los jóvenes*, Madrid, Consejo de la Juventud de España.

- Espina A. (1990), « Los jóvenes y el empleo : de la dependencia familiar a la inserción profesional » in *Empleo, democracia y relaciones laborales en España*, Madrid, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, pp. 183-234.
- Fernández Enguita M. (1992), *Educación, formación y empleo*, Madrid, Eudema.
- Fina Ll. (1996), « Trabajo en casa, fuera de casa y doble jornada » in C. Castaño y S. Palacios (eds.), *Salud, dinero y amor. Cómo viven las mujeres españolas de hoy*, Madrid, Alianza, pp.135-162.
- Fina Ll., Toharia L. (1987), *El paro en España : un punto de vista estructural*, Madrid, Fundación IESA.
- Fondeur Y. (1999), « Quelques repères sur l'emploi des jeunes en Europe : une exploitation de l'enquête sur les forces de travail pour six pays : Allemagne, Espagne, France, Italie, Suède, Royaume-Uni », IRES, 35 p. (mimeo).
- García Blanco J.M., Gutiérrez R. (1996), « Inserción laboral y desigualdad en el mercado de trabajo : cuestiones teóricas », *Revista española de investigaciones sociológicas*, nº 75, julio-septiembre, pp. 269-293.
- García Espejo M.I. (1998), *Recursos formativos e inserción laboral de jóvenes*, Madrid, CIS-Siglo XXI.
- García Espejo M.I., Gutierrez R., et Ibañez M. (1999), « Inserción laboral y movilidad en el mercado de trabajo », in L. Cachón (ed.), *Juventudes, mercados de trabajo y políticas de empleo*, Ed. 7 i mig, Valencia, pp. 181-202.
- García Montalvo J., Peiró J.M. (1999), « La inserción laboral de los jóvenes en la Comunidad valenciana », in L. Cachón (ed.), pp. 203-220.
- García C., Malo M.A. (1995), « Desajuste educativo y mercados internos de trabajo en España », *Primeras jornadas de economía laboral*, Universidad Alcalá de Henares, junio.
- García C., Garrido L., Toharia, L. (1999), « Empleo y paro en España : algunas cuestiones candentes », in F. Miguélez y C. Prieto (dir.), *Las relaciones de empleo en España*, Madrid, Siglo XXI, pp.23-50.
- García Montalvo *et ali.*, (1997), *La inserción laboral de los jóvenes en la Comunidad Valenciana*, Valencia, Fundació Bancaixa.
- Garrido L., Requena M. (1997), *La emancipación de los jóvenes en España*, Madrid, INJUVE.
- Garrido L. (1996), « Paro juvenil o desigualdad », *Revista española de investigaciones sociológicas*, nº 75, julio-septiembre, pp. 235-267.
- Gutiérrez R. (1993), « Los jóvenes y el trabajo » en M. Navarro y M.J. Mateo, *Informe juventud en España 1992*, Madrid, INJUVE, pp.17-50.
- Jimeno J.F., Toharia L. (1993), « The Effects of Fixed Term Employment on Wages, Theory and Evidence from Spain », *Investigaciones económicas*, vol. XVII, nº 3, pp. 475-494.
- Malo J.L., Toharia L. (1999), « Costes de despido y creación de empleo en España », *Economistas*, pp. 308-316.

- Martín Serrano M., Velarde O. (1997), *Informe juventud en España 1996*, Madrid, INJUVE.
- Masjoan J.M., Troiano H., Vivas J. (1999), « La inserción profesional de los universitarios en Cataluña », in L. Cachón (ed.), pp. 223-250.
- Navarro M. (1992), « Cambios sociales en los ochenta » en A. Guerra y J.F. Tezanos (eds.), *La década del cambio*, Madrid, Sistema, pp.637-698.
- Quevedo J., Salvà F., *et ali.*, (1997), *Estudi sociològic sobre els joves de les Illes Balears 1997*, Palma, Govern Balear y Universitat de les Illes Balears.
- Segura J., Durán F., Toharia L., Bentolila S. (1991), *Análisis de la contratación temporal en España*, Madrid, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social.
- Toharia L. (dir.) (1998), *El mercado de trabajo en España*, Madrid, McGraw-Hill.
- Torres Mora J.A. (1993), « Estudios » en M. Navarro y M.J. Mateo, *Informe juventud en España 1992*, Madrid, INJUVE, pp.51-68.
- Villa P. (1990), *La estructuración de los mercados de trabajo*, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, Madrid.
- Zárraga J.L. (1989), *Informe juventud en España 1988*, Madrid, INJUVE.